



ADHÉSION 2025

Rejoignez-nous !



Le CLR ▾ Activités ▾ Le CLR en régions Culture ▾ Ressources ▾ Revue de presse ▾ Adhérer au CLR

Rechercher

OK

Accueil / Initiatives proches

Syndicat National de l'Enseignement SUPérieur

"Soutenons Samuel Mayol, de l'IUT de Saint-Denis, victime de menaces de mort" (Snesup, 24 av. 15)

25 avril 2015

Madame la ministre, Monsieur le président de l'Université Paris XIII, chers collègues, soutenons Samuel Mayol de l'IUT de Saint-Denis, victime de menaces de mort et d'intimidations incessantes.

Le Snesup demande au ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'agir sans délai face aux menaces de mort et aux intimidations incessantes dont Samuel Mayol, le directeur de l'IUT de Saint-Denis, a été victime d'abord sur son lieu de travail, et maintenant à son domicile familial, le fait le plus récent datant de ce mercredi 22 avril 2015.

Il faut rappeler que Samuel Mayol a eu le courage de révéler des dérives graves et répétées dans son établissement. Il a enrayé, en particulier, des dysfonctionnements dans la gestion et l'organisation pédagogique du département « Techniques de commercialisation ». Parmi ces graves dysfonctionnements, citons :

- l'éviction des femmes directrices d'études,
- la multiplication de cours non assurés que des enseignants déclaraient néanmoins dans leur service,
- des recrutements de vacataires ne possédant ni les titres, ni les compétences exigibles pour enseigner,
- le détournement de l'usage de locaux associatifs universitaires en lieu de culte.

Onze mois après l'agression et les menaces subies par Samuel Mayol, dont la présidence de l'Université Paris XIII a eu connaissance, aucune protection physique pérenne n'a été mise en place ni aucune protection fonctionnelle n'a été proposée par le Président de l'Université. Celui-ci a demandé une enquête auprès de l'IGAENR qui a établi un rapport très sévère confirmant ces faits et dont nous avons pris connaissance dans la presse. Ce rapport a été remis à la ministre. Le Snesup demande à Madame la ministre de prendre sans délai toute la mesure de la gravité de la situation car la Présidence de l'université de Paris XIII ne l'a étonnamment pas fait à ce jour. Aucune plainte de l'Université n'a été déposée et la protection juridique de ce fonctionnaire d'Etat ne lui a pas encore été accordée. Nous demandons à la tutelle de porter plainte à la suite des agissements mis en évidence dans le rapport de l'Inspection générale et à la suite des menaces incessantes à l'encontre de Samuel Mayol et des personnels de l'IUT pour les chefs d'inculpation suivants :

- présomption de détournement de fonds publics,
- alerte à la bombe,
- menaces de morts,
- agression physique.

Le Snesup demande, à qui de droit, d'assurer la protection personnelle et juridique de cet enseignant-chercheur dont il aurait dû bénéficier depuis un an.

Hervé Christofol
Secrétaire général du Snesup-FSU.

Lire aussi [Pétition : "Nous soutenons Samuel Mayol, de l'IUT de Saint-Denis" \(petitions24.net, av. 15\)](#) (note du CLR).

Qui sommes-nous ?

Déclaration de principes

Mentions légales

Adhérer au CLR

[Adhérez directement en ligne au Comité laïcité République](#)



[Télécharger le bulletin d'adhésion](#)

2025

Partager

Facebook

X

LinkedIn

Mots clés

Communautarisme, "multiculturalisme"

Ecole

Enseignement supérieur

François Hollande

Initiatives proches

Intégrisme

Religion : Islam

Saint-Denis : menaces, violences, contre un directeur d'IUT

Samuel Mayol

Syndicat

Comité Laïcité République

Maison des associations, 54 rue Pigalle, 75009 Paris

[Voir les mentions légales](#)

